



## CSAD DU 06 JUILLET 2023

M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne,

Nous souhaitons en premier lieu vous remercier pour la tenue de cette instance. Nous savons qu'il n'est pas aisé de nous réunir en cette fin d'année scolaire mais en posant la date bien amont comme vous l'avez fait, nous nous retrouvons aujourd'hui et maintenant. Permettez-nous néanmoins de déplorer l'aspect tardif de la réception des documents de travail qui ne permettent pas une analyse fine des données transmises pour ce comité social Haut-Garonnais. Ce timing est certainement le principal vecteur d'amélioration de nos échanges.

Notre département reste à part dans l'académie. D'abord parce que sa dotation 2<sup>nd</sup> degré représente quasiment le double de celle octroyée à l'académie (+ 95 postes pour le 31, + 50 au niveau académique). En rapport avec la dotation nationale de quasiment – 500 postes, nous pourrions envisager sereinement la prochaine rentrée en Haute Garonne. Mais il reste encore des sujets sur lesquels nous avons du mal à avancer collectivement.

- Les postes à compléments de service augmentent de manière significative en collège dans notre département : il y en aura 254 l'an prochain, contre 231 à la RS 22 et 210 en 2021. C'est une dégradation importante des conditions de travail pour un nombre non négligeable de collègues.
- Malgré l'annonce en mars de l'étiquetage des postes ULIS en poste SPEA pour permettre une meilleure publicité de ces postes, il n'en a rien été. Un envoi par listing aux établissements avait été envisagé : est-ce toujours d'actualité ? Les collègues du 2<sup>nd</sup> degré n'ont toujours pas accès aux postes créés tardivement, alors que ceux du 1<sup>er</sup> degré les voient apparaître au 2<sup>e</sup> mouvement. Cette iniquité de traitement est inacceptable pour le SE Unsa.
- Les taux d'HSA les plus importants sont ceux des collèges REP+. Cette situation ne correspond pas à la meilleure façon d'entretenir la qualité du service public d'éducation sur ces établissements particuliers. Les 3 EPLE REP+ de l'académie sont tous à Toulouse...

Par ailleurs, nous avons incidemment appris le déménagement du PAR (atelier relais) du collège Fermat vers un autre établissement qui visiblement n'était pas demandeur. Nous souhaitons connaître les motivations de ce déménagement, les choix qui ont présidé au nouvel établissement d'accueil. Nous remarquons que ce transfert n'est pas indiqué dans vos documents de travail. Au rayon des documents non reçus, nous regrettons de ne pas disposer de la liste des supports PSTG, FSTG et alternants. Même si ces opérations ne sont pas totalement finalisées à l'heure actuelle, une photographie aurait été utile. Sera-t-il possible de recevoir ce document avant le fermeture estivale des services ?

Pour terminer, parce que l'UNSA Education se soucie aussi des élèves que nous avons en charge, nous avons constaté un nombre d'élèves de 3<sup>e</sup> non affectés plus important que d'habitude. Peut-être que le logiciel Affelnet a moins bien fonctionné cette année, mais nous apprécierions d'avoir un commentaire de la part des services administratifs.